

Bulletin communal d'AIZIER



Dans ce numéro :

Le mot du Maire	3
Administration communale	4
Un peu d'histoire	6
Quoi de neuf à la chapelle St Thomas ?	9
Manifestations	13
Renseignements pratiques	18

Je profite du mot du Maire pour vous informer de l'état d'avancement du dossier assainissement non collectif porté par la Communauté de Communes de Quillebeuf sur Seine.

La Communauté de Communes de Quillebeuf, après avoir organisé des réunions publiques, a décidé de retenir, lors de son Assemblée Générale du 2 décembre, le Marais-Vernier et Aizier pour commencer le diagnostic des installations des assainissements individuels de chacun d'entre-nous.

Concrètement, comment cela va-t-il se passer ?

- D'abord le SPANC (Service public des assainissements non collectifs) créé par la Communauté de Communes de Quillebeuf sera opérationnel au 1^{er} janvier 2006.
- Pendant le 1^{er} trimestre 2006, l'ensemble de nos installations sera diagnostiqué. Au préalable, un technicien de la Lyonnaise des Eaux vous contactera par courrier pour convenir d'un rendez-vous.
- Après le passage du technicien vous serez destinataire d'un rapport de diagnostic de votre installation.
- Une redevance de 39 € par an sera prélevée suite à ce diagnostic.
- Un contrôle régulier aura lieu tous les 4 ans au maximum. Le bon fonctionnement de votre installation et son entretien seront vérifiés.
- Le diagnostic pourra éventuellement mettre en évidence un besoin d'améliorer votre installation, voire de la refaire entièrement, si un risque sanitaire ou de pollution est détecté. Dans ce dernier cas, la communauté pourra vous proposer de vous assister à réhabiliter votre installation et à obtenir des subventions.

J'espère vous avoir éclairé sur ce nouveau service et espère aussi que vous comprendrez bien l'utilité de celui-ci : mieux protéger la ressource en eau et notre environnement sont le devoir de chacun.

La collectivité tâchera de vous y aider.

Le Conseil Municipal et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

Benoît GATINET

Administration communale

Budget primitif 2005

Section de fonctionnement

Afin d'équilibrer le budget primitif 2005, le conseil municipal décide de voter la somme de 17 652 € produit des contributions directes.

Dépenses

Charges à caractère général	25 038 €
Charges de personnel et frais assimilés	21 718 €
Autres charges de gestion courante	21 310 €
Charges financières	461 €
Charges exceptionnelles	119 276 €
Dépenses imprévues	1 000 €
Virement à la section investissement	2 372 €

Recettes

Produits de gestion courante	9 263 €
Impôts et taxes	18 652 €
Dotations, subventions, participations	63 365 €
Autres produits de gestion courante	5 050 €
Atténuation de charges	3 700 €
Produits exceptionnels	52 €
Excédent antérieur reporté	91 093 €

Section investissement

Le conseil municipal décide d'arrêter le budget primitif 2005 équilibré en recettes et en dépenses et réparti comme suit :

FONCTIONNEMENT	191 175 €
INVESTISSEMENT	166 443 €

Dépenses

Immobilisation en cours	0 €
Immobilisations incorporelles	10 000 €
Immobilisations corporelles	35 758 €
Immobilisations affectées, concédées	82 756 €
Remboursement d'emprunt	31 683 €
Dépenses imprévues	800 €
Déficit d'investissement reporté	5 446 €

Recettes

Dotations, fonds divers et réserves	13 761 €
Subventions d'investissements	87 424 €
Emprunts et dettes assimilées	29 787 €
Immobilisations corporelles	0 €
Virement à la section fonctionnement	2 372 €
Affectation résultat	33 099 €

Taux d'Imposition

	2004	2005
Taxe Habitation	4,50 %	4,50 %
Foncier Bâti	15,93 %	15,93 %
Foncier non bâti	18,09 %	18,09 %
Taxe professionnelle	0,00 %	0,00 %

Agent communal

Afin de pourvoir au remplacement de Madame Karine LERAT dont le contrat se terminait le 18 juin 2005, la commune a recruté en Contrat Avenir Emploi (C.A.E.) Madame Évelyne LANOS à compter du 02 septembre 2005.

État-civil

Naissance

Taïs MARIETTE
Hugo BODILIS

8 mars 2005
10 mai 2005



Mariage

Arnaud DE BRUYN et Valérie MARTIN

19 février 2005



Décès

Jacques MORERE
Marcel BOSQUER

05 janvier 2005
22 mai 2005

LES GAULOIS D'ICI

S

ls étaient arrivés par le fleuve qui n'avait pas encore de nom. Les marécages qui bordaient une forêt épaisse, leur avaient semblé propices à leur installation : ils auraient le poisson, le gibier et le bois pour la construction des maisons et le chauffage ; De ces hommes, il nous reste peu de choses : leur savoir et leurs coutumes se transmettaient oralement, leurs objets usuels et leurs habitations étaient en bois. Cependant, grâce à quelques stèles funéraires et certains écrits d'auteurs latins, plus de 1000 mots nous ont été transmis.



*Tête gauloise (ressemble aux modillons
De l'église d'Aizier*

Une belle journée d'été avec nos arrière-arrière-arrière... arrière-grands-parents : le 2 août.

C'est la fête de « lug à la main longue » qui personnifie la lumière en ce mois du cerf.

Le soleil (sunno) dans le ciel (nemo) éclaire déjà le pré. La chouette (cauannos) s'est cachée dans les arbres de la forêt (uidu). Les gaulois (celta) ont revêtu leurs habits de peaux de bêtes et de laine de mouton.

Des oiseaux blancs sont passés sur le fleuve, ce qui augure d'une belle journée.

Un sanglier (moccus) dépouillé, farci d'herbes aromatiques, d'une branche de genévrier (iupikellos) et de serpolet (gilaros) a été mis à la broche.

Dans le foyer, on brûle le genet et des branches d'if, l'élburos qui donnera son nom à Evreux.

Le bon-fleuve (mane-remus) offre alternativement de l'eau salée qui remonte de la mer (mori) et permet de faire de la si bonne cuisine puis de l'eau douce, qui vient de la terre, nécessaire à la boisson.

Dans un tonneau (tunna) invention gauloise, le miel sauvage et l'eau donneront l'hydromel (medu) que l'on boira à la fin du festin (ulido).

En attendant le repas, les chasseurs sont repartis en forêt. Le sanglier est la nourriture par excellence : il a une puissance que seuls les druides possèdent mais dont les hommes veulent s'approprier.

Le cerf (caruos), symbole solaire est l'animal de vie à cause de l'arbre que forment ses ramures : il représente la force, la virilité et la longévité. Les lièvres, très abondants et les petits oiseaux sont tués avec une sorte de boomerang (cateia) et avec des pièges.

Près des maisons, les porcs fourniront les salaisons qui seront mises, en, réserve pour les mauvais jours.

A bord d'une embarcation (ponto, qui donnera le mot ponton) en bois et osier, les hommes pêchent les anguilles, l'alose et beaucoup d'autres poissons.

Les femmes surveillent les enfants qui jouent aux osselets. Elles vont cueillir les plantes sauvages. Avec des aiguilles en os et des lanières, elles font des couvertures en cuir.

D'autres teignent les tissus de laine. Elles utilisent des jacinthes qui fourniront le rouge, l'airelle pour le violet, les orties, les pissenlits qui donneront le jaune particulièrement apprécié.

Ici, personnes n'a d'habits bleus car cette teinture provient de pays éloignés et est très chère.

Le sanglier est cuit.

Accroupis sur des peaux de bêtes, les hommes chargés de la broche découpent l'animal grossièrement.

Chacun se sert avec les mains, mord dans la chair ou la coupe en petits morceaux. Les étrangers sont toujours bien accueillis et prennent part aux repas gratuitement. Les femmes et les enfants boivent de l'eau ou du lait (mesgos), les hommes préfèrent la cervoise (corma). Le chef du village a été élu par acclamation.

Les enfants ne doivent pas parler en public à leur père ; ils en auront l'autorisation quand ils seront capables de porter les armes, un aphorisme druidique dit : « tous les frères sont rois dans leurs maisons » .

Le soir chacun rentre dans sa hutte. Elle a été en partie creusée dans le sol. Son bâti en bois est recouvert de paille et de roseau, les murs sont faits de peaux imperméables et d'argile.

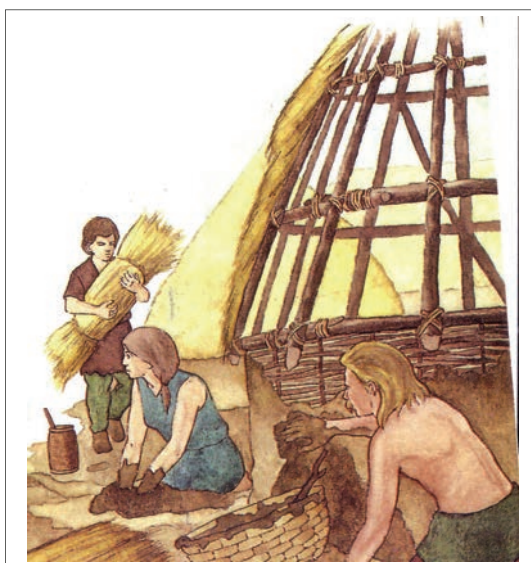
Cette pièce unique abrite toute la famille. Le foyer central sert à cuire le pain, faire les bouillies d'épeautre ou de blé de 3 mois (memini). Dans un grand chaudron cuisent les légumes.

La forêt, toute proche est le temple du mystère. Ceux qui s'y aventurent y rencontrent les fées qui ensorcellent les vivants. Ceux qui y pénètrent n'oublient pas de porter 7 graines de fougère (ratis) qui les rendent invisibles et servent d'antidote au venin de serpent. Les druides y tiennent leurs assemblées et cueillent le gui de chêne avec la serpe d'or (serra).

Ils pratiquent la médecine par les plantes, ils savent que la centaurée (exacon) est purgative et que le séneçon (samolos) est calmant. Leur



Un gaulois et son chien



Les sources sont sacrées et vénérées. Elles apportent l'énergie céleste et la force de la terre. Elles protègent à la fois les morts et les vivants.

On jette dans le fleuve ce qui ne peut servir. C'est une façon de nettoyer les lieux habités et d'éviter la propagation des maladies dues aux immondices.

Les huttes sont séparées les unes des autres pour éviter qu'une braise emportée par le vent ne provoque l'incendie.

Le gui porte-bonheur a été distribué à chaque famille. Son nom gaulois ne nous est pas parvenu mais Pline, l'auteur latin le nomme : « Omnia sanantem » ce qui signifie « qui guérit tout »

Les dieux protègent ce coin de terre.

- Taramis, maître des cieux roule une énorme roue dans les nuages et fait le tonnerre et la foudre.
- Esus veille sur la forêt.
- Cernunos qui a des bois de cerf, protège la nature.
- Teutates est le terrible dieu de la guerre.

Le premier petit fils de la famille (auos) est particulièrement choyé car il est la réincarnation de l'âme du grand-père et porte son nom.

Bientôt, les romains viendront troubler cette quiétude imposant leurs dieux et leur langue.

Les gaulois résisteront, mais en vain.

Le vocabulaire très riche en ce qui concerne les mots usuels et les noms de lieux seront latinisés faisant oublier leur origine...

...mais, dans les Normands du lieu, restera toujours une goutte de sang gaulois

Maëleine Jotte



Quoi de neuf à la chapelle Saint Thomas ?

Bilan de la campagne de fouilles 2005

Pour la 8^e année consécutive, un chantier de fouilles s'est déroulé à la chapelle Saint-Thomas, du 1^{er} au 31 août. L'équipe était beaucoup plus conséquente que les années précédentes (22 à 28 bénévoles).

Les fouilleurs bénévoles étaient pour la plupart des étudiants venant de Rouen, Paris, Aix-en-provence, Strasbourg, Lyon etc et deux d'entre eux étaient là pour y faire un stage universitaire. Mais nous avons également accueilli des fouilleurs d'autres horizons professionnels : lycéens, collégien, professeur, étudiant en économie.

L'équipe encadrante s'est trouvée renforcée cette année par Cécile Niel, anthropologue (CNRS, université de Caen) qui a pris en charge la fouille et l'étude du cimetière.

Cette année, deux zones devaient être traitées :

- le cimetière, situé au nord de la chapelle ;
- le secteur situé au sud de la chapelle, susceptible de livrer des bâtiments, d'après les informations recueillies lors de sondages de 2005.

Le cimetière

Trois niveaux d'inhumations ont été identifiés. Au total, une vingtaine d'individus ont été fouillés et démontés. Les résultats de cette année confirment les observations de l'année dernière : les individus, dans l'ensemble bien conservés, ont été enterrés dans des positions atypiques pour la période considérée (fin du Moyen Age) : certains corps sont en position latérale, repliée, ou les deux, indice d'un contenant trop exigu pour le cadavre. L'hypothèse privilégiée par Cécile Niel, est la réutilisation de contenants existants - meubles ou coffres - dont la taille n'était pas toujours adaptée à celle des défunts.

Enfin, un cas de lèpre probable a été repéré sur le terrain, venant s'ajouter à celui qui avait été vu l'année dernière. Ce diagnostic devra bien évidemment être confirmé par une étude paléopathologique plus poussée en laboratoire.

Il est important de rappeler que tous les individus seront ré-enterrés à l'issue de la fouille.



Le sud de la chapelle

Le décapage de cette zone a apporté un certain nombre de données très intéressantes.

Un bâtiment, matérialisé au sol par des fondations en silex larges de 70 cm environ, a été découvert et partiellement dégagé. Il comprend au moins une pièce, mais il faudra poursuivre le décapage en 2006 pour saisir son plan en totalité. Ce bâtiment pourrait être daté des XIV-XVe siècles, au vu de la céramique trouvée dans les fondations.

Quatre sépultures ont été fouillées à proximité de la chapelle, leur faible densité prouve que le cimetière est bien localisé contre le mur nord de la chapelle, mais que cela n'empêche pas la présence d'autres sépultures tout autour de l'édifice, ce qui est courant dans les édifices religieux médiévaux.

Cette aire funéraire est limitée au sud par un fossé médiéval, dont le tracé curviligne semble indiquer qu'il pourrait faire le tour de la chapelle. Il est donc interprété pour l'instant comme le fossé d'enclos du cimetière. Cette découverte est d'autant plus intéressante, qu'il s'agit, avec le sentier n°2 fouillé en 2002, d'un des rares éléments structurants de l'espace intérieur de la léproserie, si l'on excepte les bâtiments. Or l'on sait que les léproseries, d'après les plans qui sont parvenus jusqu'à nous, étaient généralement assez fortement structurées, les différents espaces fonctionnels étant matérialisés par des haies, murs etc. ce qui était peut-être un moyen de séparer très nettement les différentes populations qui y résidaient : personnel soignant, malades etc. La reconnaissance des éléments structurants est donc fondamentale dans la compréhension de la gestion de l'espace et de la vie quotidienne au sein d'une léproserie.



Une quinzaine de trous de poteau a été repérée au sud de ce fossé, l'on ne peut espérer pour l'instant une interprétation fiable : aucun plan de bâtiment ne paraît se dessiner. En revanche, certains d'entre eux semblent être parallèles au fossé, dont ils épousent le tracé curviligne.

La datation des trous de poteaux reste également incertaine ; la plupart n'ont livré aucun matériel, ni charbon de bois. L'un d'entre eux, fouillé en 2004, contenait cependant de la céramique protohistorique (100 à 200 av JC), un ou deux autres ont livré de la tuile médiévale. Il nous faudra donc attendre la suite de décapage qui nous offrira, espérons-le, une meilleure compréhension de ce secteur. En plus des tessons évoqués ci-dessus, deux fosses, partiellement fouillées cette année, ont livré de la céramique de la même époque : une présence antérieure au XIIIe siècle déjà suspectée en 2004, paraît maintenant évidente.

Marie-Cécile Truc
Archéologue responsable du chantier

Un sentier d'interprétation pour 2006

L'aménagement de la chapelle Saint-Thomas va être amélioré par la mise en place d'ici l'été prochain d'un sentier d'interprétation. Son aspect devrait se rapprocher du sentier de découverte du marais de Saint Sulpice de Grimbouville.



Le sentier de Saint Sulpice de Grimbouville (réalisation Conseil Général de l'Eure)

Ce projet s'inscrit dans le cadre du contrat de Pays signé cette année. Plutôt que de subventionner un grand nombre de projets sur tout le territoire du pays Risle Estuaire, l'objectif du contrat de pays est de faire se mettre d'accord les financeurs (Pays Risle Estuaire, le département, la région, l'Etat et les communautés de communes concernées) sur des projets clairement identifiés selon quatre axes :

- préservation et valorisation des richesses naturelles et patrimoniales
- conditions d'accueil de nouveaux résidents et de nouvelles activités
- création de nouvelles richesses
- animer le territoire

Ce sont ainsi 44 projets qui ont été retenus sur tout le territoire du pays Risle Estuaire qui s'étend du canton de Quillebeuf à celui de Saint-Georges-du-Vivère.

Le choix de valoriser la chapelle Saint-Thomas vient renforcer l'affirmation du secteur nord-est du Pays Risle Estuaire comme un pôle touristique. Mais ne soyons pas effrayés, tourisme ne rime pas forcément avec nuisances et fréquentation importante ! L'objectif restera toujours de concevoir une démarche de valorisation respectueuse des vestiges et de la mémoire de ceux qui ont vécu et qui sont passés par la chapelle depuis 2000 ans.

Le sentier d'interprétation est financé à 50% par la région, 30% par le département et 20% par l'association Sauvegarde et Renouveau du Prieuré Saint-Thomas.

Concert de jazz - dimanche 3 juillet 2005

Il faisait beau, très beau, même ! Contrairement au 4 juillet 2004, un an plus tôt où la pluie avait conduit le public pourtant nombreux à remplir l'église d'Aizier.

En ce dimanche 3 juillet 2005, ce sont donc les mêmes musiciens qui offrent un concert de Jazz en plein air, au milieu des ruines de l'ancienne léproserie. Le quintet de jazz est constitué par des professeurs de la très sérieuse école de Jazz du Havre (le Jupo).

Pas moins de 150 à 200 spectateurs sont venus pour un moment de détente.



Cette année, le concert aura lieu dimanche 25 juin à 16h. Ce seront les chorales Cantarisle et Maurice Ravel (une cinquantaine de choristes) et l'ensemble de cuivre de Saint Romain de Colbosc qui viendront. L'ensemble sera dirigé par Philippe Lambert, qui a déjà animé plusieurs concerts à la chapelle Saint-Thomas. Comme d'habitude, le concert sera gratuit, grâce au soutien financier et logistique de la commune, de la communauté de communes et du département.

Luc Bonnin

Manifestations

Sortie Parc Astérix - 27 août 2005

En ce samedi 27 août, parents et enfants d'Aizier sous un beau soleil ont pu découvrir le parc Astérix dédié au célèbre personnage de BD. Cette sortie était organisée par le Comité de Loisirs.

Le Parc Astérix, c'est de nombreuses attractions : « la descente du Styx, Mehnir express, le transdemonium etc... mais aussi des spectacles : spectacle de dauphins, de gladiateurs et acrobates, spectacle musical avec les différents personnages de la BD etc...

Un véritable voyage au cœur de la Gaule . Ils sont fous ces gaulois !

Beaucoup d'entre nous ressortirent heureux mais plus tout à fait sec.

Merci au Comité des Loisirs pour cette superbe journée qui a réjoui les plus petits et aussi les plus grands.



Journées du Patrimoine - 17 et 18 septembre 2005

Dans l'église

« Merveilles de la dentelle et de la broderie d'ici et d'ailleurs »

Cette année encore, les visiteurs sont venus très nombreux admirer le travail artistique des « doigts de fées »

Des bénévoles qui continuent la tradition ont fait des démonstrations dans l'art de croiser les fils sur leurs « carreaux », au crochet et même avec les doigts seuls.

De superbes broderies blanches garnissaient le chœur et la nef débordait de petits ouvrages qui tous avaient leur histoire.

Des compositions florales très remarquées aux couleurs automnales ont créé un lieu subtil entre les vieilles dentelles du passé et les travaux manuels modernes

Le conseil municipal et le comité de loisirs ont fortement assuré la réussite de ces journées en aidant à l'installation et au rangement. Autour d'un café et d'un gâteau, ils ont accueilli les visiteurs devenus des amis. Tous se promettent de venir l'an prochain.

Madeleine Jotte



Sur le Quai de Seine

A l'occasion des journées du patrimoine, nous avons pu accueillir sur le quai de Seine « l'amicale de la Traction cachoise » pour une étape de leur rallye touristique. Nous avons pu admirer d'anciens véhicules comme la Caravelle, la Traction, la 4 CV. Un pot d'accueil a été offert dans une ambiance chaleureuse par le Comité de Loisirs à ces sympathiques voyageurs.



Repas des anciens - samedi 15 octobre 2005

Que se passe t'il donc à Aizier en ce samedi matin du 15 octobre ? En effet, il règne sur la place de la mairie une certaine effervescence. Une quarantaine de personnes a répondu présent à l'invitation de la municipalité pour cette journée organisée en l'honneur des anciens du village.

Confortablement installés dans le car, nos seniors sont prêts pour un voyage qui va les emmener d'Aizier à Cormeilles puis à Epaignes avant de rejoindre la commune en fin d'après midi. Après une bonne demi-heure de route, animée par les commentaires joyeux et rires de chacun, La distillerie « Bunel » lieu de notre première halte est en vue. Nous sommes accueillis chaleureusement par notre guide, qui pendant une heure va nous narrer l'historique de la distillerie, mais aussi nous expliquer les processus de transformation de la pomme vers le calvados. La fin de la visite se concluant par une dégustation appréciée de chacun.



12h00, il est temps de reprendre la route, direction « le beau Carré » à Epaignes où une table magnifiquement dressée nous attend.

Le repas fût apprécié par tous les convives. Les visites de nos élus parlementaires Ladislas Poniatowski et Hervé Morin ravirent l'ensemble de l'assemblée. Repue, la petite troupe, après ne pas avoir manqué de saluer et féliciter le chef et son employé Jérémy Savoye, reprit le chemin du retour.

Pour clôturer cette journée, la municipalité a convié l'ensemble des habitants d'Aizier à un pot de l'amitié en l'honneur de nos doyens Marie-Thérèse LEPALLEC et François SOULET.

Le maire ne manqua pas de remercier son conseil municipal et les membres du comité des loisirs pour l'organisation et la participation à cette journée.



Lecture à voix haute - jeudi 20 octobre 2005



« rafraîchissant » « agréable » « facile à écouter » « gai » « passé un bon moment » étaient les impressions recueillies dans les micros du vent devant la salle polyvalente où venait d'avoir lieu une lecture à voix haute, le jeudi 20 octobre dernier. Laurence Delauné, pour la bibliothèque de Trouville-la-Haule, proposait la lecture d'albums pour jeunes et moins jeunes (des cheveux blancs ont été remarqués au

milieu des têtes juvéniles). Ils étaient encore sous le charme des textes simples lus par Karine Lapre, ponctués ou accompagnés de musique. Musique exécutée par Nathalie Brière, violoncelliste, Katia Lefebvre pianiste et la malicieuse percussionniste Valérie Brun. Les valeurs véhiculées dans les albums pour la jeunesse restent toujours des repères même dans notre société si tourmentée. « on en redemande ! ». La bibliothèque de Bourneville pense déjà accueillir à son tour ce groupe si professionnel : « histoires de mots, histoires de notes » pour le festival de lecture à voix haute de l'année 2006.

Nelly Girard

Noël des enfants - dimanche 11 décembre 2005

Cette année, c'est la Compagnie « Vizavie » qui a enchanté toute l'assemblée avec son spectacle « du tintamarre dans les placards ». Ce spectacle était offert par le Comité des Loisirs.

Avant l'arrivée du Père Noël, un goûter attendait tous les invités.

Et enfin, il est arrivé à la grande joie des plus petits.

Les enfants sages ont reçu leur cadeau des mains du père Noël.

Tout le monde s'est quitté en se souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année.



A la découverte des orchidées du marais d'Aizier

Le bord de Seine du village abrite plusieurs espèces d'orchidées sauvages. Ces plantes rares (dont une qui est légalement protégée au niveau régional) sont menacées par la cueillette intempestive de certains promeneurs non informés. Mais comment s'y retrouver, il n'est pas toujours facile de les reconnaître. C'est pour cela que nous vous proposons de venir les découvrir en notre compagnie, rendez-vous le dimanche 11 juin à 10h sur le parking du quai de Seine. Prévoir les bottes car c'est encore un peu humide à cette saison. Prévoir aussi le pique nique pour ceux qui désirent déjeuner en bord de Seine.

Bodilis Gwendal et Magali

(membres de la Société Française d'Orchidophilie)

Quai de Seine

27500 AIZIER

Tel : 02 32 56 42 93

(Photo Ophrys abeille et Orchis militaire)



Gwendal BODILIS, Magali et leur fils Hugo

Renseignements pratiques

Permanences de la Mairie

Tous les Jeudis de 17 heures à 19 heures

Téléphone/fax : 02 32 42 18 40

En cas d'urgence, veuillez contacter

⇒ M. GATINET Maire (☎ 02 32 56 52 86) **ou**

⇒ M. FOLIOT 1er adjoint(☎ 02 32 56 44 48).

Vous pouvez aussi nous écrire via internet à l'adresse électronique suivante :

mairie.aizier@wanadoo.fr

Lors de la permanence, vous y serez accueillis par Madame Corine BACHELET, secrétaire de Mairie et par le Maire ou son adjoint.

Inscriptions sur les listes électorales

Les demandes doivent être formulées par l'intéressé, le changement d'adresse en mairie n'impliquant en aucun cas l'inscription d'office. L'une des trois conditions suivantes doit être remplie, pour être inscrit sur la liste électorale d'une commune :

1. y posséder son domicile
2. y avoir une résidence réelle et effective de six mois
3. y être inscrit pour la 5^{ème} fois sans interruption au rôle des contributions directes communales

Les nouveaux habitants qui désirent être inscrits à Aizier peuvent se présenter en Mairie et ce, jusqu'au 31 décembre.

Ramassage des ordures ménagères

Planning modifié de la collecte des ordures ménagères en raison des jours fériés :

Vendredi 21 avril 2006 au lieu de jeudi 20 avril

Vendredi 05 mai 2006 au lieu de jeudi 4 mai

Vendredi 12 mai 2006 au lieu de jeudi 11 mai

Vendredi 26 mai 2006 au lieu de jeudi 25 mai

Quelques dates à retenir

Samedi 7 janvier 2006 à 16 h

Vœux du maire et galette des rois offerte par le Comité de Loisirs

Samedi 04 mars 2006

bonhomme hiver

Samedi 03 juin 2006

St Jean

Dimanche 11 juin 2006 à 10 h

A la découverte des orchidées

Dimanche 25 juin 2006 à 16 h

Concert à la Chapelle St Thomas

Fauchage des chardons

Afin d'éviter la prolifération des chardons, orties et autres plantes nuisibles sur les parcelles qui ne sont pas entretenues, l'arrêté ci-dessous a été pris.

ARRETE

Nous Maire de la Commune d'Aizier (Eure)

Vu l'article L 2212-2 du Code Général des collectivités territoriales

Considérant qu'il y a lieu de préserver la salubrité publique ;

Considérant que la prolifération des chardons, orties et autres plantes nuisibles des parcelles non entretenues dont les semences risquent de contaminer les propriétés voisines

ARRETONS

Article 1: sur l'ensemble de territoire de la commune d'Aizier, les propriétaires usufruitiers, fermiers ou usagers sont tenus de procéder à la destruction des chardons, orties et autres plantes nuisibles dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent, dont ils ont la jouissance ou l'usage, ainsi que dans les haies qui les bordent.

La destruction des chardons devra être opérée chaque année durant les mois de juin et juillet par voie chimique ou mécanique et être terminée, au plus tard, avant la floraison.

Article 2: les contraventions au présent arrêté seront constatées par procès-verbal et poursuivies conformément à la loi.

Article 3 : M. le commandant de la Brigade de Quillebeuf est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à M. le Sous-préfet de Bernay.

Aizier le 24 novembre 2005

Le Maire
Benoît GATINET

Déchetterie

En raison des fêtes de fin d'année, la déchetterie de Trouville-La-Haule sera fermée Samedi 24 et 31 décembre 2005. elle sera exceptionnellement ouverte Lundi 26 décembre et Lundi 02 janvier de 14 h à 17 h .

Vie paroissiale

Samedi 24 décembre à 19 h	Messe de Noël à Quillebeuf
Dimanche 25 décembre à 11 h	Messe de la nativité à Bourneville
Samedi 25 février à 18 h	Messe à Aizier

*« Joyeux Noël »
dans les Etats membres de l'Union Européenne*

Allemagne	:	Froehliche Weihnachten
Autriche	:	Frohe Weihnachten
Belgique	:	Zalig Kerstfeest, Joyeux Noël
Chypre	:	Mutlu yillar et Kala Christouyenna
Danemark	:	Glaedelig Jul
Espagne	:	Feliz Navidad
Estonie	:	Roomsaid Joulu Puhi
Finlande	:	Iloista Joulua
France	:	Joyeux Noël
Grèce	:	Kala Christouyenna
Hollande	:	Vrolijk Kerfeest
Hongrie	:	Kellemes karacsnoyi unnepeket
Italie	:	Buone Feste Natalizie
Irlande	:	Nodlaig mhaith chugnat
Lettonie	:	Priecigus Ziemassvetkus
Lituanie	:	Linksmu Kaledu
Luxembourg	:	Schéi Chrëschtdeeg, Joyeux Noël
Malte	:	Il Milied it-tajjeb
Pologne	:	Wesolych Swiat
Portugal	:	Boas Festas
République Tchèque	:	Veselé vanoce
Royaume unis	:	Merry Christmas
Slovaquie	:	Veselé Vianoce
Slovénie	:	Vesel božic
Suède	:	God Yul

